



Message d'intérêt public

Le Secrétariat de la qualité de vie accepte toujours les demandes de financement pour des initiatives de prévention du suicide

Date de début : 20 mai 2020

Date de fin : 3 juin 2020

Ensemble du Nunavut

60 sec.

Le Secrétariat de la qualité de vie du ministère de la Santé accepte toujours des demandes de financement pour des initiatives de prévention du suicide pour l'exercice 2020-2021.

Les gouvernements locaux et les organismes à but non lucratif du Nunavut sont invités à soumettre leurs propositions pour des projets communautaires axés sur la prévention, l'intervention et la postintervention en matière de suicide.

Compte tenu des restrictions mises en place à cause de la COVID-19, les requérantes et requérants sont invités à présenter des demandes qui respectent les règles actuelles d'éloignement social. Ceci pourrait comprendre des propositions de présence en ligne ou de programmes pouvant être implantés dans le respect de l'ordonnance sur l'éloignement social et les rassemblements.

Le Secrétariat de la qualité de vie encourage l'innovation et la créativité en ces temps incertains afin que les programmes et activités puissent avoir accès aux ressources dont ils ont besoin.

Voici quelques exemples d'activités admissibles :

- planification stratégique;
- recherche liée à la promotion du bien-être;
- formation communautaire;
- apprentissage socioaffectif;
- planification d'immobilisations;
- atténuation des comportements impulsifs;

